

Le blog du Lise

Nos expert-e-s décryptent les évolution dans les domaines de la sociologie, de l'économie, des sciences politiques, de l'ergonomie, des sciences de gestion et des sciences juridiques .

Plafond d'indemnisation en cas de licenciement illégal : une mise à l'écart du droit dans le travail

Michel Miné Professeur du Cnam, titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne, Lise/Cnam/Cnrs, Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

18 mai 2022

Depuis 1973, l'employeur ne peut licencier un salarié que s'il peut justifier d'une « cause réelle et sérieuse » de licenciement. En cas de licenciement injustifié, la réparation en nature (la réintégration du salarié dans l'entreprise) est devenue dans les faits inappliquée. Reste la seule réparation indemnitaire.

► | Droit | Travail

L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable

Frédérique Pigeyre Chaire Genre mixité égalité femmes/hommes, de l'école à l'entreprise

10 mars 2022

C'est le thème choisi cette année par l'ONU pour la journée internationale pour les droits des femmes du 8 mars : « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable ».

► | Parité | Emploi

Égalité salariale entre les femmes et les hommes : que dit le droit?

Michel Miné, Professeur du Cnam, titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne, Lise/Cnam/Cnrs, Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

8 mars 2022

Sur le sujet de l'égalité salariale, le droit donne les règles du jeu. « Tout employeur assure, pour un même travail ou pour un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes », affirme le code du travail depuis 1972. Il reprend ici les dispositions de conventions internationales (sur l'égalité de rémunération, sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes), déclinées dans le droit de l'Union européenne. La règle est donc : « à travail de valeur égale, rémunération égale », ce qui va plus loin que « à travail égal, salaire égal ». Des femmes peuvent prétendre et obtenir l'égalité de rémunération avec des salariés hommes quand dans leurs fonctions et métiers qui ne sont pas identiques les travaux sont de valeur égale.

► | Droit | Parité

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes / action menée avec les structures de l'insertion par l'activité économique des Hauts-de-France (ESS)

Michel Miné, professeur titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne
28 janvier 2022

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes peut devenir une réalité dans toutes les entreprises et pour toutes les personnes au travail.

► | Parité | Travail

Travailleurs des plates-formes numériques : avec quels droits ?

Michel Miné Professeur du Cnam, titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne, Lise/Cnam/Cnrs
2 avril 2021

Au XIXe siècle, fut posée la question du statut juridique à appliquer aux personnes embauchées dans les manufactures. Le contrat de travail, avec un lien juridique de subordination sur le modèle du louage de services appliqué aux travailleurs domestiques, fut choisi. Progressivement, les salariés ont obtenu des garanties inscrites dans le droit du travail et le droit de la Sécurité sociale.

► | Droit | Citoyenneté | Europe

Égalité femmes/hommes : l'engagement des hommes est une nécessité

Frédérique Pigeyre, Professeure Cnam, titulaire de la Chaire « Genre, mixité, égalité femmes/hommes de l'école à l'entreprise »

1 mars 2021

Il n'est pas de semaine, voire de jour, sans que l'actualité ne mette sur le devant de la scène un sujet relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes. Déclarée grande cause nationale du quinquennat par le Président de la République le 25 novembre 2017, cette question est devenue une préoccupation officielle.

► | Rapports hommes-femmes

Droits sociaux : comment la crise sanitaire fragilise un peu plus le principe d'universalité

Olivier Giraud, Conservatoire national des arts et métiers et Nadège Vezinat, Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

3 novembre 2020

Alors que le gouvernement a présenté le 3 septembre dernier un plan de relance censé limiter les dégâts économiques de la crise sanitaire en cours, la crise sociale sous-jacente à l'épidémie questionne à nouveaux frais la conditionnalité des droits sociaux à une participation régulière au marché du travail. Même si les réponses sanitaires ont été contrastées selon les pays révélant des systèmes sociaux différents ; en France, l'emploi constitue en effet non seulement une source de rémunération, mais aussi le moyen privilégié d'accès aux droits et protections sociales.

► | Economie | Emploi | Société

Télétravail : des règles juridiques à redécouvrir et à rendre effectives

Michel Miné, Professeur du Cnam, titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne, Lise/Cnam/Cnrs
10 septembre 2020

Mis en place dans la précipitation avec le confinement et dans l'ignorance généralisée des règles applicables, notamment en matière de durée du travail, le télétravail doit maintenant se poursuivre dans le cadre de son régime juridique.

► | Droit | Travail | Société | Santé au travail

Discrimination raciale dans l'entreprise : le dispositif juridique reste à améliorer

Michel Miné Professeur du Cnam, titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne, Lise/Cnam/Cnrs
9 juillet 2020

Le président de la République Emmanuel Macron a affirmé, lors de son allocution du 14 juin, que la France sera intraitable « face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations ».

Reconnaître la contribution essentielle mais invisible des proches aidants

Olivier Giraud et Barbara Rist, sociologues au Cnam (LISE), Abdia Touahria-Gaillard, Anne Petiau et Arnaud Trenta, sociologues associés au Cnam (LISE)

20 mai 2020

Conjoint-e-s, parents, enfants, ami-e-s, voisin-e-s... de nombreuses personnes aident une ou un proche entravé-e dans le déroulement de sa vie quotidienne en raison d'un handicap ou de l'avancée en âge. Si les statistiques publiques estiment que ces aidant-e-s sont 8,3 millions en France, il est nécessaire de préciser que ce chiffre ne distingue pas les aidant-e-s régulièrement investis dans un accompagnement et des soins quotidiens de celles et ceux apportant un simple soutien ponctuel. Alors que la crise du Covid-19 met en lumière leur rôle et les confronte à une épreuve supplémentaire, il paraît plus que jamais nécessaire de consolider leur reconnaissance et leur soutien, ceci tant pour améliorer leur situation économique que pour favoriser la bienveillance entre les aidé-e-s et leurs aidant-e-s.

► | Action sociale | Citoyenneté | Emploi | Handicap | Métiers | Santé publique | Santé-social | Travail

Découvrez toutes les expertises
de nos enseignant-e-s-chercheur-e-s
sur le **blog du Cnam**.



PODCAST #4

Elisabetta Bucolo: QUID de la recherche participative ?

<https://lise-cnrs.cnam.fr/publications/blog/le-blog-du-lise-1037271.kjsp?RH=1542621012532>